

AFIN DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION VOUS DEVREZ REMETTRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

ADHÉSION :

- Fiche adhésion 2022/2023 - *Document « Inscriptions AFR 2022 2023 » PAGE 2*
- Règlement de l'adhésion à Familles Rurales : 32 € (Espèces, Chèque bancaire à l'ordre de l'AFR)

INSCRIPTION ACTIVITÉ(S) :

- Fiche individuelle d'inscription aux activités - *Document « Inscriptions AFR 2022 2023 » PAGE 3*
- Règlement de l'activité (Espèces, Chèque bancaire à l'ordre de l'AFR, ou Chèques vacances ANCV. Le règlement des activités peut se faire en 3x maximum)

AUTORISATIONS

- Fiche autorisations (pratique de l'activité, condition de départ de l'enfant, cas d'urgence, droit à l'image) - *Document « Inscriptions AFR 2022 2023 » PAGE 4*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

- Approbation du règlement intérieur - *Document « Inscriptions AFR 2022 2023 » PAGE 5*

CERTIFICAT MÉDICAL :

- Certificat d'aptitude à la pratique sportive
- en cas de renouvellement de l'activité : votre certificat d'aptitude est valable 3 ans. Vous devrez simplement compléter le questionnaire de santé - *Document téléchargeable « questionnaire_sante »*

MODALITES

Vous pouvez télécharger le dossier et :

- le remettre complété lors des permanences inscriptions
- le déposer complété dans la boite aux lettres verte de l'AFR (devant l'école maternelle à la Terrasse-sur-Dorlay)
- le remettre complété lors de votre première séance auprès de l'intervenant

L'AFR est joignable par téléphone au 06.72.80.29.48 ou par mail à afrlesactivites@gmail.com

**CI-DESSOUS LE DOSSIER À TÉLÉCHARGER POUR VOTRE
INSCRIPTION**



Cette fiche est à remettre
avec votre règlement de 32€

Règlements acceptés : Chèque ou espèces

IMPORTANT

merci de remplir chaque
renseignement demandé

ADHERENT(E)		CONJOINT(E)	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
N° Mobile		N° Mobile	
N° Fixe		N° Fixe	
E-mail		E-mail	
Adresse		Adresse (si différente)	
Code Postal / Commune		Code Postal / Commune	
Situation familiale			
<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Concubinage	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)
<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Monoparentale	Autres :
NOM & PRENOM DES ENFANTS		DATE DE NAISSANCE	
J'adhère à l'AFR de Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay		<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	<input type="checkbox"/> Renouvellement
Je suis déjà adhérent pour l'année 2022 dans une autre commune. Laquelle ? (ex : ou crèche les mini pouces ...)			
Lors de manifestations, je peux vous aider ponctuellement			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES			
Cotisation adhésion 32€	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Chèque n° Banque :	



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES 2022 / 2023

Cette fiche est à remettre avec votre règlement

IMPORTANT

1 fiche d'inscription par pratiquant

ADHERENT PARTIQUANT L'ACTIVITE <i>(Si différent de l'adhérent référent)</i>		ADHERENT(E) REFERENTE	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Date de naissance		Date de naissance	
N° Mobile		N° Mobile	
E-mail		E-mail	
Activités	Planning	Choix	Tarifs
Gym rythmée <i>cours adulte</i>	Lundi 20h-21h <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
Qi gong / Méditation <i>cours adulte</i>	Mardi 8h – 9h <i>Salle polyvalente de Doizieux</i>	<input type="checkbox"/>	270 € / an ~ 32 cours
Eveil danse <i>cours enfant 4-5 ans</i>	Mardi 17h – 18h <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
GRS <i>cours enfant 6-8 ans</i>	Mardi 18h – 19h <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
GRS <i>cours enfant 9-12 ans</i>	Jeudi 18h30 – 19h30 <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
Baby gym <i>cours enfant 3-5 ans</i>	Mercredi 16h – 17h <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
Maintien en forme <i>cours adultes</i>	Jeudi 19h – 20h <i>Salle polyvalente de Doizieux</i>	<input type="checkbox"/>	136 € / an ~ 32 cours
Jumpstyle <i>cours enfant 6 ans et +</i>	Samedi 10h – 12h <i>Salle de l'école de la Terrasse-sur-Dorlay</i>	<input type="checkbox"/>	120 € / an ~ 32 cours
Eveil musical <i>cours enfant 4-7 ans</i>	Samedi 10h – 10h45 <i>(2 samedis / mois selon planning fourni)</i> <i>Salle des associations de Doizieux</i>	<input type="checkbox"/>	255 € / an ~ 17 cours
CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES			
Montant des activités :	Paiement :	<input type="checkbox"/> Espèce	<input type="checkbox"/> Chèque
ANCV	Nb de chèque ANCV x montant € :		
CHEQUE(S)	Mois :	Mois :	Mois :
	€ :	€ :	€ :
Banque :	N° chq :	N° chq :	N° chq :



AUTORISATION PARENTALE DE PRATIQUE DE L'ACTIVITE

Je soussigné(e) , responsable légal de

.....
né(e) le, l'autorise à participer à l'activité :
.....

CONDITION DE DEPART DE L'ENFANT

J'autorise les personnes citées ci-dessous à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité sur présentation de leur pièce d'identité.

Nom, Prénom	Lien de parenté	Téléphone

J'autorise mon enfant à quitter l'activité seul.

CONTACT EN CAS D'URGENCE

J'autorise le responsable de l'activité ou toute personne bénévole de l'association à contacter les services de secours si besoin.

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom	Lien de parenté	Téléphone

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'AFR à diffuser* des photos de moi : Oui Non

J'autorise l'AFR à diffuser* des photos de mes enfants : Oui Non

*Diffusion sur le site internet de l'AFR, les réseaux sociaux de l'AFR, les journaux locaux, les documents et projets internes à Familles rurales.

Fait à , le , Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »



REGLEMENT INTERIEUR

Cette fiche est à remettre avec votre dossier

Vous avez décidé de vous inscrire pour une activité au sein de l'Association Familles Rurales de Doizieux, la Terrasse-sur-Dorlay et nous vous en remercions. L'inscription aux activités implique l'acceptation des règles suivantes :

Dossier d'inscription

Le participant ne pourra commencer les cours que lorsque son dossier aura été rendu complet.

Adhésion

- Adhésion familiale et nationale : Une seule carte pour toute la famille, vous bénéficiez de toutes les activités et services proposés par le réseau des associations Familles Rurales partout en France.
- L'adhésion à l'association Familles Rurales est soumise au versement d'une cotisation, dont le montant est fixé chaque année par la Fédération Nationale.
- L'adhésion ne comprend pas le montant de la cotisation de la ou des activité(s) suivie(s).
- Le montant de l'adhésion versé à l'association est définitivement acquis.
- Déduction fiscale : Le montant de votre adhésion peut être assimilé à un don manuel à l'association Familles Rurales (réduction d'impôt sur le revenu égale à 66%).

Activités

La cotisation à l'activité pourra être remboursé à l'adhérent sur demande, uniquement dans les cas suivants - cas exceptionnel à l'appréciation des dirigeants de l'association :

- en période de pandémie si le cours ne peut pas se faire en visio
- en cas de maladie grave ou blessure pouvant entraîner l'arrêt de l'activité, sur production d'un justificatif
- déménagement lointain en cours d'année (plus d'une heure de route)

Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines d'absence.

Hors cas précisés ci-dessus, **les cours payés et non effectués pour changement d'avis en cours d'année ne seront pas remboursés**. De plus, en cas de paiements échelonnés, l'intégralité des chèques émis sera encaissée.

Vacances scolaires et cours d'essai

L'association n'assure pas les cours pendant les vacances scolaires excepté pour rattraper un cours en accord avec l'intervenant et les Mairies.

Pour les nouvelles inscriptions, il est possible d'effectuer une séance d'essai gratuite.

Les cours pris en cours d'année seront dus et réglés au prorata.

Absences

Absence du responsable d'activité : Les adhérents seront prévenus lors du cours précédent. Toutefois, une absence de dernière minute peut malheureusement arriver, dans ce cas le cours sera récupéré.

Crise sanitaire

Dans un contexte de crise sanitaire (actuel et/ou à venir), il sera exigé en complément du règlement intérieur, le respect de mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association et sont destinées à un usage interne uniquement. Ces informations sont nécessaires au bon fonctionnement des activités. Certaines vous sont demandées à des fins de statistiques. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre fréquentation de la structure et seront anonymisées trois ans au plus tard après votre dernière inscription. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant à l'association.

Je soussigné(e) : certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Familles Rurales de Doizieux, la Terrasse-sur-Dorlay et m'engage à le respecter.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »